



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Advance Payments
Program

Programme de
paiements anticipés

2021-2022 Programme de paiements anticipés Liste des taux d'avance au Québec - bovins (1)

Avance disponible	Type de sûreté				Date limite de remboursement
1 avril 2021 au 15 mars 2022	Agri-stabilité et Bétail en inventaire <i>Tout le bétail est éligible au cycle d'exploitation en continu pourvu qu'il rencontre les conditions selon les Termes et Conditions du formulaire de demande de paiement anticipé</i>				31 mars 2023
Produit	Taux	Unité	Produit	Taux	Unité
Veau d'embouche - moins de 675 lbs	729.68	tête	Bouvillon - plus de 1250 lbs	1 035.47	tête
Veau d'embouche - plus de 675 lbs	779.88	tête	Taureau de reproduction - adulte - plus de 2 ans	2 172.80	tête
Veau de grain	390.66	tête	Taureau de reproduction - jeune - moins de 2 ans	1 891.50	tête
Veau de lait lourd	502.70	tête	Vache de reproduction adulte ayant vêlé	1 144.60	tête
Veau sevré	190.60	tête	Génisse de reproduction - pleine	1 110.65	tête
Bouvillon - moins de 1250 lbs	795.15	tête	Génisse de reproduction - jeune	800.25	tête

(1) Les taux d'avance représentent jusqu'à 50% de la juste valeur et le Ministre peut ajuster les taux d'avance pendant la période de production. Agriculture et Agroalimentaire Canada **peut ajuster les taux d'avance à n'importe quel moment durant l'année.**